

## **Pas de refondation de l'école sans les RASED !**

### **Les membres du Collectif RASED**

*Association  
française des  
psychologues de  
l'éducation  
nationale (AFPEN),  
Fédération nationale  
des associations de  
Maîtres « E »  
(FNAME),  
Fédération nationale  
des Rééducateurs  
de l'éducation  
nationale (FNAREN),  
Fédération des  
conseils de parents  
d'élèves (FCPE),  
Association des  
groupes de soutien  
au soutien (AGSAS),  
Confédération  
générale du travail-  
Education (CGT-  
Educ'Action),  
Syndicat général de  
l'éducation  
nationale (SGEN-  
CFDT),  
Syndicat des  
enseignants (SE-  
UNSA),  
Syndicat des  
inspecteurs de  
l'éducation  
nationale (SIEN-  
UNSA),  
Syndicat national  
des personnels de  
l'inspection (SNPI-  
FSU),  
Syndicat national  
unitaire des  
instituteurs et  
professeurs d'école  
(SNUipp-FSU)  
Solidaire Unitaire  
démocratique-  
Education (SUD-  
Education)*

Alors même qu'il se donne pour objectif « la réussite pour tous », le rapport présenté à l'issue de la concertation pour la refondation de l'école ne dit pas un mot sur les RASED.

Pourtant, de nombreux intervenants (organisations syndicales, associations professionnelles, associations de parents...) ont insisté, lors des débats, sur la nécessité de rétablir ces dispositifs d'aides spécialisées capables de prévenir, identifier les difficultés scolaires et y remédier.

Plusieurs rapports et enquêtes ont même souligné, ces dernières années, l'incohérence de l'action publique affirmant lutter contre l'échec scolaire tout en détruisant un nombre massif de postes, et remettant en cause l'action des professionnels et le travail des Réseaux. A cette rentrée 2012/2013, ce sont ainsi plus de 250 000 élèves en difficulté qui ne peuvent plus bénéficier d'une aide spécialisée adaptée

Pour les organisations et associations du Collectif National RASED, il est donc urgent de rétablir sur tout le territoire des réseaux d'enseignants spécialisés spécifiquement formés et de psychologues scolaires permettant de répondre aux besoins des élèves.

Lors du lancement de la phase de négociations, les organisations syndicales ont interpellé le ministre de l'Education Nationale sur ce silence concernant les RASED et les dispositifs de prise en charge des élèves en difficulté. Ce dernier a indiqué avoir demandé un rapport sur ce sujet à l'Inspection Générale.

La communauté éducative ne peut que s'inquiéter de voir les réponses à ses attentes encore une fois différées. Elles demandent que les questions du devenir des aides spécialisées et de la psychologie à l'école fassent l'objet d'un cadre de négociation identifié, associant tous les acteurs concernés.

La place des aides spécialisées et des psychologues de l'Éducation nationale doit être réaffirmée dans la loi à venir.

**Les organisations et associations du Collectif National RASED demandent à être reçues en audience par le ministre.**